

Aussi, les sources dans les pays boisés conserveront-elles plus longtemps que dans les régions dénudées leur activité, et les ruisseaux auront-ils un écoulement plus constant et plus régulier. La forêt se trouve donc à avoir sur le régime des eaux une action régularisatrice analogue à celle des marécages, des lacs et des glaciers.

Là où cette action se manifeste de plus évidente façon, c'est dans les pays où les précipitations atmosphériques se font, pendant toute une saison, sous forme de neige. La forêt, surtout celle qui est composée de résineux, en protégeant ces neiges contre une insolation printanière intense, en ralentit la fonte. Elle permet au sol, tapissé de mousses et de feuilles mortes, d'absorber une forte proportion des eaux de fonte, et assure, pour l'été, aux sources une activité constante, dont profitent et les ruisseaux et les rivières.

Dans les pays de montagnes, la présence de la forêt pour le maintien des sources est non seulement utile, mais nécessaire. En effet, sur les pentes dénudées et dont le sol a été tassé, les eaux de pluie et de fonte ruissellent superficiellement, sans profit durable pour les rivières.

Nous nous sommes efforcé de montrer que la présence des forêts, en empêchant les pluies de s'évaporer dans une trop grande proportion et les neiges accumulées de fondre trop rapidement, en permettant à une plus grande quantité d'eau de s'infiltrer lentement dans le sol, pour y constituer comme un réservoir d'alimentation, assurait aux sources et par celles-ci aux ruisseaux et aux rivières, leur pérennité.

Les constatations que nous fîmes, au cours d'un voyage de reconnaissance dans le bassin de la rivière Bostonnais, en juillet 1907, trouveraient peut-être ici leur place, n'étant pas, croyons-nous, sans quelque renseignement. Donc, au printemps de cette même année, un violent incendie avait, sur un parcours de quelque six milles, dévasté la forêt qui couvrait les pentes de la vallée de la Bostonnais, ne laissant intacts que des peuplements de résineux peu étendus, qui s'étaient développés sur des sols très mouilleux. Autour de ces taches éparses de verdure, c'était comme une immense forêt de troncs calcinés, aux branches noircies, écourtées et sans souplesse, debout sur un sol, où le roc granitique ici et là affleuraient et que recouvrait une mince couche de cendres: paysage d'une aussi désespérante mélancolie que les côtes du Morbihan, où s'alignent, informes et rigides, des menhirs nombreux.

La plupart des ruisseaux qui, autrefois, bruisaient sans trêve sous la forêt verdoyante, s'étaient tus, et au fond de quelques lacs, dont un d'une superficie de cinq acres, les eaux stagnaient, incapables, à cause de leur abaissement de niveau, de s'écouler par la voie naturelle qu'elles s'étaient jadis creusée.

Dans une région voisine, où l'incendie ne s'était pas développé, les ruisseaux continuaient de couler sous la protection des cimes vertes, et les lacs les plus petits d'épandre leurs eaux par dessus leurs barrages naturels.